

Registre des intérêts – Déclaration

Noms : MOSER. **Prénoms** Jean-Pierre

Groupe/parti : Le Mont Citoyen.

- a) Activités professionnelles **(fonction et entreprise)* :
Retraité.
- b) Fonctions assumées au sein d'organes de direction, de surveillance ou de conseil de personnes morales de droit privé ou de droit public sises ou actives sur le territoire communal et/ou subventionnées par la commune **(conseil d'administration, fondation)* :
Aucune.
- c) Fonctions assumées au sein de commissions ou d'autres organes de la Confédération, d'un canton ou d'une collaboration intercantonale ou intercommunale :
Aucune.
- d) Appartenances et fonctions exercées dans des groupes politiques actifs au niveau communal, cantonal et/ou fédéral :
Membre du Mont Citoyen et de son comité.
- e) Appartenances et fonctions exercées pour le compte de groupes d'intérêts actifs sur le territoire suisse **(Greenpeace, Avenir Suisse, ASLOCA, CVI Chambre vaudoise immobilière)* :
Aucune fonction. Membre de ProVelo, d'Actif-Trafic, section Vaud des GP pour le climat, section Vaud de l'ATE, de la coalition pour les multinationales responsables.
- f) Appartenances et fonctions exercées au sein d'associations de quartier, de sociétés locales ou d'autres associations actives sur la commune :
Aucune fonction. Membre de l'association de quartier des Martines et de la société de développement du Mont.
- g) Terrains et autres propriétés foncières sur le territoire de la commune – n° de parcelle(s):
Copropropriétaire avec mon épouse d'un appartement en PPE (immeuble 3556-8) au numéro 24 de la route des Martines (logement principal).
- h) Détention d'actions et/ou d'autres participations dans des personnes morales de droit privé ou de droit public sises ou actives sur le territoire communal et/ou subventionnées par la commune :
2 parts sociales de la Banque Raiffeisen du Gros-de-Vaud déployant une partie de son activité sur le territoire de la commune..

Par sa signature, le/la Conseiller·ère communal·e reconnaît que toutes ses affirmations sont exactes.

Le Mont-sur-Lausanne, le 8 avril 2024 Signature :



**Des exemples ont été ajoutés aux points a), b) et e) afin de faciliter la compréhension des renseignements demandés.*

Source : Art. 56 (RCC), Règlement ad hoc – Registre des intérêts

Contrôle : Tous les élu·e·s sont contrôlé·e·s durant la législature. Utilisation d'outils en libre accès : registre du commerce, registre foncier, moteurs de recherche, bases de données, etc...